

## **Article 1 - Organisation générale**

---

Le Comité organise, pour les catégories Jeunes, un tournoi qualificatif au championnat régional (TQR) comme suit :

### **Masculins**

- U13
- U15
- U18
- U21

### **Féminins**

- U13
- U15
- U18

La formule du tournoi est adaptée à chaque catégorie en fonction du nombre d'équipes engagées. Les équipes participantes doivent avoir réglé la facture correspondant aux engagements TQR pour y participer. Tout désengagement effectué après l'établissement du calendrier entraînera un forfait avec la pénalité financière tel que prévu dans les dispositions financières du Comité.

## **Article 2 – Système de l'épreuve**

---

Pour chaque catégorie, les équipes sont réparties en X poules de 3, 4 et 5 en fonction du nombre d'équipes engagées.

Les clubs recevant le tournoi seront ceux dont l'équipe était la mieux classée au ranking de la saison précédente. En cas d'impossibilité, il sera fait appel au club suivant.

POULE DE 3	
A	B
C	B
C	A

POULE DE 4	
A	B
C	D
A	C
B	D
A	D
B	C

POULE DE 5	
A	B
C	D
E	A
B	D
C	E
A	D
B	E
A	C
E	D
B	C

- Tournoi sur un weekend :
  - Entre 3 et 5 équipes engagées par catégorie

- L'équipe classée première du ranking accèdera au championnat Régional Division 3.
- Les autres équipes intégreront la phase de brassage départementale.
- **Tournoi sur 2 weekends :**
  - Plus de 5 équipes engagées par catégorie
    - 6 équipes : tournoi en 2 poules de 3
    - 7 ou 8 équipes : tournoi en 2 poules de 4
    - 9 ou 10 équipes : tournoi en 2 poules de 5
    - Plus de 10 équipes : tournoi en X poules de 4 et 3
  - Un weekend pour les phases de poules et le second pour la phase finale\*.
    - À l'issue des phases de poules, un ranking est établi. Les équipes classées 1<sup>ère</sup> à 4<sup>ème</sup> du classement interpoule se qualifient en phases finales comme suit :
      - Rencontre 1 : le 1<sup>er</sup> du ranking reçoit le 4<sup>ème</sup> du ranking
      - Rencontre 2 : le 2<sup>ème</sup> du ranking reçoit le 3<sup>ème</sup> du ranking
    - Le club recevant la finale sera le club recevant de la poule A, si celui-ci est dans l'indisponibilité de recevoir ce sera le club recevant de la poule B voir de la poule C si besoin\*\*
  - À l'issue du tournoi, l'équipe vainqueur de la finale accèdera au championnat Régional Division 3.
  - Les autres équipes intégreront la phase de brassage départementale.

\*La Commission Sportive se réserve le droit de proposer pour des catégories sur un seul weekend les phases de poule et de finale.

\*\*La Commission Sportive se réserve le droit de désigner le club suivant si le premier reçoit déjà un tournoi.

### **Article 3 – Rencontre**

	<u>Phases de poules et phase finale</u>
<u>Temps de jeu</u>	U13M et F : 2x8 min // U15 à U21 : 2x10 min
<u>Prolongation</u>	U13 à U15 : 2min. 2 max Si égalité à la fin de la 2 <sup>nde</sup> prolongation : mort subite aux lancers francs
	U18 à U21 : 2min. autant de fois que nécessaire.
<u>Mi-temps</u>	5 min
<u>Temps-mort</u>	1x1 min en 1ère mi-temps 2x1 min en 2ème mi-temps
<u>Faute</u>	Personnelle : 4 maximum Équipe : règlement FIBA

#### Ballon :

U13M, U13F, U15F, U18F	U15M, U18M, U21M
- Taille 6	- Taille 7

### Ligne à 3 points :

6,75m (ligne pleine)

### Licence autorisée :

Type de licence	OC	1C 1CAST	2C 2CAST	OCT	OCAST	OCASTCTC
Nombre maximum	10	5*	5*	5*	5*	5

\*Les licences 1C, 1CAST, 2C, 2CAST, OCT, OCAST ne sont pas cumulatives mais alternatives.

Le total de l'ensemble de ces licences sur la feuille de marque ne devra pas dépasser le nombre indiqué.

### Liste de personnalisation

Tout joueur ayant participé à une rencontre sur le TQR est exclusivement rattaché à cette équipe en cas de qualification pour le championnat régional R3 jusqu'à la fin de la phase 1 régionale (fin décembre). Cette équipe est donc personnalisée.

### Officiels :

Les arbitres sont désignés par la Commission Départementale des Officiels. Une caisse de péréquation par catégorie sera établie à l'issue des tournois.

Chaque club devra fournir **obligatoirement** 1 OTM sachant impérativement faire les 2 postes (e-marque et chronomètre de jeu) pour ses rencontres. Le non-respect de cette règle entrainera une pénalité financière telle que prévu dans les dispositions financières.

### Feuille de marque :

E-marque V2 obligatoire.

Chaque équipe devra obligatoirement fournir son trombinoscope papier, le jour de la rencontre. Elle sera mise à la disposition des arbitres, à la table de marque.

À l'issue des rencontres, l'association sportive recevant devra transmettre l'ensemble des feuilles de marque à la Commission Sportive via FBI, ou par mail ([sportive@basket95.com](mailto:sportive@basket95.com)) le dimanche soir au plus tard.

## **Article 4 – Règles participation**

---

Les joueurs de catégories U13 ou U15 ne pourront participer qu'à un seul TQR par week-end et par catégorie.

## **Article 5 – Règles de jeu**

---

**24 secondes :** Art 29.2.5 du code de jeu FIBA

Après que le ballon ait touché l'anneau du panier de l'adversaire, le chronomètre des tirs doit être réinitialisé à :

- 24 secondes si l'équipe adverse prend le contrôle du ballon.
- 14 secondes si l'équipe qui reprend le contrôle du ballon est la même équipe que celle qui avait préalablement le contrôle du ballon avant que celui-ci touche l'anneau (rebond offensif).

## Remplacements jusqu'à U18M et U18F :

- Interdiction d'effectuer des remplacements sur violation en zone arrière,
- Autorisation d'effectuer des remplacements sur tout coup de sifflet dans les deux dernières minutes de la rencontre et de chaque prolongation.

## **Article 6 – Obligations**

---

### Rappel statut du technicien :

L'association sportive doit présenter un technicien (coach) répondant au statut du technicien pour la saison en cours conformément à celui demandé pour engager son équipe en championnat Régional Division 3.

L'entraîneur déclaré lors de l'engagement de l'équipe doit obligatoirement être présent sur toutes les rencontres du TQR de l'équipe et doit être mentionné en tant qu'entraîneur principal. Le non-respect de cette règle peut soumettre à des pénalités sportives et financières.

Tout changement d'entraîneur, doit être signifié par mail avant le tournoi, et répondre au statut du technicien.

## **Article 7 - Classement**

---

Le classement est établi par points :

- Match gagné : 2 points
- Match perdu : 1 point
- Match nul : non autorisé
- Pénalité sportive : 0 point
- Forfait : 0 point, éliminatoire

Si des équipes sont à égalité de points au classement dans une même poule, un nouveau classement sera effectué pour les départager en tenant compte de la plus grande différence de points (points marqués – points encaissés) sur la rencontre jouée entre elles.

A l'issue du TQR à plusieurs poules, il sera établi un ranking (classement inter-poules), en prenant en compte par ordre préférentiel :

1. Classement au sein de chaque poule
2. % de victoires (nombre de victoires / nombre de matchs)
3. Quotient (point marqués / points encaissés)
4. Points marqués (moyenne par match)
5. Tirage au sort

Si à n'importe quelle étape de l'application de ces critères une ou plusieurs équipes peuvent être classées, les équipes restant à égalité seront départagées en appliquant de nouveau ces critères à partir du premier.

## **Article 8 – Cahier des charges**

---

- **△** Le délégué de club doit impérativement être un licencié **majeur** du club d'accueil.
- Dans la mesure du possible, 2 ordinateurs doivent être fournis par le club recevant afin de fluidifier les enchaînements des rencontres.